

Le maire de Saint-Théodore quitte ses fonctions

Jean-Elzéar Gauthier en profite pour passer son message

ISABEL AUTHIER

iauthier@lavoixdelest.qc.ca

Granby — Le maire de Saint-Théodore-d'Acton, Jean-Elzéar Gauthier, quittera officiellement ses fonctions le 4 mai prochain. Il en a fait l'annonce cette semaine, lors de la séance du conseil.

«Ce sont d'abord et avant tout des raisons de santé qui me poussent à rendre mon tablier avant la fin du mandat établi», a-t-il lu publiquement. M. Gauthier, qui est anesthésiste au CSSS de la Haute-Yamaska, a profité de cette tribune pour remercier ses collaborateurs et les conseillers municipaux qui l'entouraient.

Dans sa déclaration — publiée aujourd'hui en page 12 — il a d'ailleurs soulevé quelques points qu'il jugeait importants, dont la difficulté pour un travailleur actif de s'impliquer en politique municipale et régionale.

«Le cadre actuel avantage les élus retraités ou pré-retraités aux dépens de jeunes travailleurs actifs qui ne peuvent trouver le temps nécessaire, ni la rémunération adéquate pour une telle implication (...) On observe

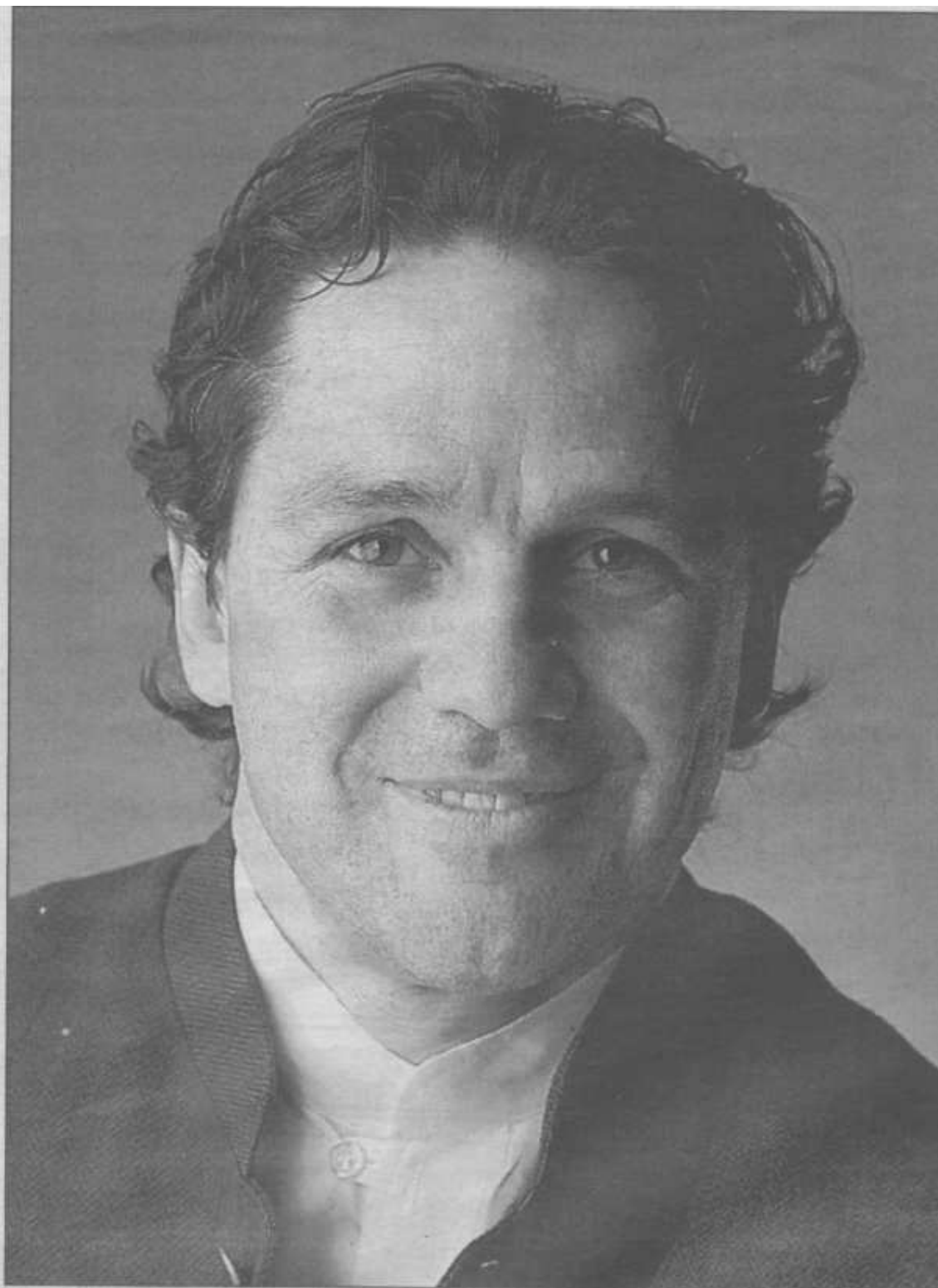
malheureusement trop souvent l'implication d'élus qui 'arrondissent' leur retraite, tout en profitant de leur titre pour régler leurs comptes avec leur voisin ou leur beau-frère», a-t-il déclaré, avec une pointe d'amertume.

Ce dernier n'a pas manqué non plus d'écorcher au passage le manque de transparence obligé des politiciens. «Si d'être politicien c'est affirmer tout haut le contraire de ce que l'on pense, je n'en suis pas», a-t-il lancé, en faisant notamment référence au taux élevé de décrochage scolaire dans la MRC d'Acton et le manque de soutien de la commission scolaire. «Au contraire, on nous dit que tout ce qui doit être fait l'est, ce qui est faux.»

Jean-Elzéar Gauthier, 43 ans, avait été élu à la tête de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton en novembre 2006.

Le conseil municipal actuel assurera la relève. C'est la conseillère Renée Ménard qui deviendra mairesse suppléante et représentante à la MRC d'Acton.

Les citoyens seront appelés aux urnes au cours des prochains mois pour élire un nouveau maire ou une nouvelle mairesse.



Jean-Elzéar Gauthier, 43 ans, avait été élu à la tête de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton en novembre 2006.

Lettre de démission du maire de Saint-Théodore d'Acton

Par la présente, c'est avec regret que je dois de vous annoncer ma démission en tant que maire de la municipalité de Saint-Théodore. Ce sont d'abord et avant tout des raisons de santé qui me poussent à rendre mon tablier avant la fin du mandat établi. Je tiens cependant à vous faire part de quelques commentaires qui, je l'espère, seront utiles à l'équipe qui me succède.

En premier lieu, je souhaite remercier l'équipe administrative en place et particulièrement M^{me} Caroline Couture et Monsieur Benoît Gauthier qui ont su relever le défi de prendre la municipalité en main, qui le font avec rigueur et intégrité et qui ont également largement contribué à en relever les standards de gestion. À ce titre, la municipalité de Saint-Théodore, bien qu'ayant encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre le but qu'elle s'est fixé, peut se comparer avantageusement à bien des municipalités de dimensions similaires.

Deuxièmement, je désire également remercier chaleureusement le conseil municipal qui sait démontrer l'ouverture d'esprit nécessaire au développement de nouveaux projets. Je remercie particulièrement Messieurs Yves-Marie Sénamaud et Rolland Marin qui ont partagé leur expérience et m'ont apporté un support indéfectible, mais aussi Madame Renée Ménard et Messieurs Pascal Martin et Pierre Dufort

qui m'ont appuyé lors de prises de décisions difficiles.

Je remercie aussi M^{me} André Fournier et M^{me} Rolland Veilleux qui ont su me conseiller judicieusement et qui ont généreusement partagé leurs connaissances sans compter.

Par ailleurs, je tiens toutefois à déplorer la difficulté pour un travailleur actif à s'impliquer au niveau de la politique municipale et régionale, de même que le manque de reconnaissance qui s'y rattache. Le cadre actuel avantage les élus retraités ou pré-retraités aux dépens de jeunes travailleurs actifs qui ne peuvent trouver le temps nécessaire, ni la rémunération adéquate pour une telle implication. La vision d'avenir appartient à ces jeunes qui devraient pouvoir s'impliquer afin de planifier et d'observer le fruit de leur labeur à long terme. On observe malheureusement trop souvent l'implication d'élus qui «arrondissent» leur retraite, tout en profitant de leur titre pour régler leurs comptes avec leur voisin ou leur beau-frère.

Je déplore également la difficulté à dire la vérité au niveau médiatique. Si d'être politicien c'est affirmer tout haut le contraire de ce que l'on pense, je n'en suis pas. Nous vivons dans une MRC principalement agricole en difficulté au niveau économique et au niveau de la formation de la main-d'œuvre qualifiée. Et pour cause, nous observons un taux de décrochage record au niveau sco-

laire sans qu'aucun de nos élus ne dénonce le manque de support de la commission scolaire. Au contraire, on nous dit que tout ce qui doit être fait l'est, ce qui est faux. Nombre de parents peuvent témoigner de cette situation. Combien d'élèves de notre MRC ont besoin de support et n'en reçoivent pas? C'est le genre de question que notre journal local ne m'autorise pas à publiciser.

C'est donc à regret que je ne puis m'acquitter de ma tâche jusqu'à son terme. J'aurais souhaité participer aux changements nécessaires dans notre municipalité et notre MRC. Je remercie tous ceux qui m'ont appuyé dans cette démarche et déplore de ne pas avoir pu leur donner entière satisfaction. Je ne sollicite cependant pas leur pardon puisque je dois avant tout considérer ma santé pour être à nouveau utile à ma communauté dans le futur. Veuillez donc considérer que je quitterai mes fonctions de maire à compter du 4 mai 2008. Je ne participerai à aucun comité d'ici cette date mais demeure disponible pour le transfert des dossiers en cours. Je puis également vous assurer de ma collaboration éventuelle si cela s'avérait nécessaire après cette date.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Elzéar Gauthier